



L'actualité du Territoire d'Énergie Orne (Te61) - N° 16 - DÉCEMBRE 2024 / BIANNUEL

L'édito' du Président.



Le 27 septembre dernier, nous avons célébré les 10 ans du Te61, une décennie marquée par des évolutions majeures. Depuis sa création, notre syndicat s'est affirmé comme une « boîte à outils » essentielle pour les communes de l'Orne, qu'il s'agisse de moderniser les réseaux ou d'innover dans les domaines de la transition énergétique.

En parcourant cette revue, vous découvrirez les différents chantiers d'enfouissement menés qui témoignent de notre engagement pour sécuriser les réseaux électriques. Ces travaux, indispensables à la protection des infrastructures face aux aléas climatiques, trouvent tout leur sens après la tempête de novembre dernier. Je remercie d'ailleurs les équipes techniques, les élus locaux et tous les intervenants mobilisés pour leur engagement face à cette situation exceptionnelle.

Faire preuve d'exemplarité environnementale.

En adhérant à l'association Materrio Normandie, nous affirmons notre volonté de réduire l'empreinte carbone de nos chantiers. Parallèlement, nous participons à une étude sur l'impact des nuisances lumineuses, un enjeu clé pour conjuguer éclairage public et préservation de la biodiversité.

De plus, la mise en service de la chaufferie bois-énergie de Rémalard-en-Perche et de son réseau de chaleur associé, alimenté par une ressource locale et durable, incarne notre engagement à accompagner les collectivités dans leur transition énergétique tout en valorisant les ressources du territoire. Dans un contexte de tensions des coûts de l'énergie, notre mission est aussi d'aider les communes à réduire leurs factures énergétiques grâce à la rénovation et aux conseils énergétiques.

Je tiens enfin à féliciter chaleureusement les élèves de CM2 de l'école d'Hauterive, lauréats du concours national des Écoloustics 2024. Leur créativité et leur engagement sont une source d'inspiration pour tous et nous prouvent une fois de plus que la sensibilisation des jeunes générations est au cœur des solutions pour l'avenir.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette revue.

Philippe Auvray

Président du Territoire d'Énergie Orne.



Territoire d'Énergie Orne
6 rue de Gâtel, 61250 Valframbert.
02 33 32 83 13 - accueil@te61.fr

AVANT



PUTANGES LE LAC

APRÈS



Un lieu-dit sécurisé et embelli !

L'ancien poste tour supprimé, les réseaux moyenne et basse tension enfouis.

Le projet initial consistait à sécuriser, en l'enfouissant, le réseau basse tension du lieu-dit "les Courtils" situé à l'entrée du bourg de Putanges-le-Lac. Ces travaux nécessitaient le remplacement du poste tour par un poste de transformation électrique de type PRCS (Poste Rural Compact Simplifié).

Les plans ont indiqué qu'un réseau souterrain HTA (moyenne tension) était déjà existant à proximité de l'emprise prévue des travaux. Le chargé d'affaires du Te61, en concertation avec la collectivité et l'entreprise, a donc proposé de raccorder le nouveau poste directement sur ce réseau HTA souterrain.

Cette optimisation a permis de supprimer 5 poteaux et **300 mètres de lignes moyenne tension supplémentaires.**

Lignes aériennes supprimées

- **303** mètres linéaires de lignes moyenne tension (HTA)
- **990** mètres linéaires de lignes basse tension

Nouveau poste de transformation

- **Type PRCS** (Poste Rural Compact Simplifié)
- **100 kVA** de puissance
- Travaux réalisés par : SOGETRA

CHIFFRES CLÉS

Coût total du chantier
151 340 € financés à 100 % par le Te61.



ARGENTAN | Quartier des Trois-Croix

L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX EST EN COURS AU QUARTIER DES TROIS-CROIX.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public ont démarré mi-septembre. Ils s'inscrivent dans le cadre d'un projet de restructuration globale du quartier des Trois-Croix situé à Argentan.

Une première phase concernant la réfection des réseaux d'assainissement, pluvial et eau potable a déjà été effectuée. La deuxième phase est en cours de réalisation avec l'enfouissement des réseaux.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise OMEXOM et devraient s'achever au printemps 2025.

Chiffres clés (Enfouissement des réseaux)

- Au total
- **53 poteaux** seront supprimés
- ce qui représente **1 997 mètres linéaires** de réseau basse tension
- **4 forages dirigés** seront nécessaires pour traverser l'Avenue de Paris et la rue Pierre Bérégovoy.
- Entreprises travaux : OMEXOM

372 190 € financés par le syndicat.



Clap de fin pour les commissions locales 2024.

Comme chaque année, le Te61 a organisé les commissions locales d'énergie à destination des délégués et des élus locaux. Ces réunions ont pour objectif d'aller sur le terrain afin de rencontrer des élus et de leur présenter les actions concrètes menées par le syndicat. Des travaux d'électrification en passant par les sujets liés à la transition énergétique, les thèmes abordés permettent une proximité et un échange avec les participants.



6 commissions organisées à travers le département
+ de 300 élus locaux rencontrés



La commune de Pontchardon reçoit le prix spécial du jury pour les travaux d'enfouissement des réseaux de son centre-bourg :

UNE RÉALISATION FINANCÉE À 756 510 € PAR LE SYNDICAT.

En partenariat avec les associations de Maires départementales, et avec le soutien de la Région Normandie, la Fédération Régionale des Travaux Publics Normandie organise chaque année, les Victoires de l'Investissement Local.

Ces récompenses ont été instaurées dans le but de mettre en lumière les actions menées par les collectivités pour rendre le patrimoine plus attractif.

À l'occasion de l'Association des Maires de l'Orne qui a eu lieu le 10 octobre dernier à Argentan, le maire de Pontchardon, Monsieur Gérard Tanguy, s'est vu remettre le prix spécial du jury pour les travaux d'enfouissement des réseaux réalisés dans le bourg de la commune.

Ce chantier d'ampleur d'un coût total de plus d'**1 MILLION D'EUROS** a été piloté par le Territoire d'Énergie Orne qui a financé **756 510 €** de travaux.



Gérard Tanguy, Maire de Pontchardon et Philippe Auvray, Président du Te61.



du 10 octobre 2024



- o **3 km** de réseaux électriques aériens ont été remplacés par un réseau souterrain.
- o **Rénovation du parc d'éclairage public** : 63 candélabres installés 34 lampes LEDS existantes ont été réutilisées.



RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE SUR LES CHANTIERS : LE Te61 ADHÈRE À L'ASSOCIATION MATERRIO NORMANDIE.

Le Territoire d'Énergie Orne a pour vocation de faire preuve d'une exemplarité environnementale et sociale en matière de travaux publics. Engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), le syndicat souhaitait se faire accompagner sur la question du réemploi de la terre et l'utilisation de terres recyclées pour réduire son empreinte carbone sur les chantiers.

Cette volonté commune au Territoire d'Énergie Normandie* (entité qui regroupe les 5 syndicats d'énergie de la Région : Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime) a conduit le TEN à adhérer à l'association Materrio Normandie qui a pour but de développer des actions d'optimisation des ressources naturelles, le développement du recyclage et du réemploi de ces déchets. "Le bon matériau, au bon endroit, pour le bon usage" tel est le leitmotiv de cette association portée par l'UNICEM Normandie et la Fédération Régionale des Travaux Publics de Normandie (soutenue par l'ADEME et la Région Normandie). Ainsi les syndicats recevront conseils et bonnes pratiques pour mettre en application ces questions sur le terrain.

TEN : Territoire d'Énergie Normandie.



ADHÉRENTS, LE PCRS EST EN LIGNE !

Le Territoire d'Énergie Orne met à disposition l'accès au Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS), un outil essentiel pour la gestion et la planification des réseaux. Ce service est désormais disponible via un espace adhérent sécurisé depuis le site www.te61.fr.

Comment y accéder ?

Chaque collectivité adhérente a reçu ses identifiants par e-mail avec une procédure à suivre. Pour toute question ou difficulté sur votre accès au PCRS n'hésitez pas à contacter votre interlocutrice dédiée :

Dyhia Taleb : dyhia.taleb@te61.fr

Qu'est-ce que le PCRS ?

Le PCRS est une cartographie du territoire réalisée à partir d'images aériennes à haute résolution. Ce fond de plan répond à une obligation réglementaire et vise à renforcer la sécurité et l'efficacité des interventions sur les réseaux.

Grâce à cet outil, les collectivités peuvent :

- ✓ Faciliter la représentation de leurs réseaux (électricité, eau...)
- ✓ Optimiser la gestion de leurs infrastructures ;
- ✓ Préparer les projets de travaux publics ;
- ✓ Répondre aux exigences réglementaires de DT/DICT





Éclairage public et biodiversité

Le Te61 participe à l'étude d'impact des nuisances lumineuses de son parc d'éclairage public, menée par Lum'Acte.

ACTEE, l'Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique, est un programme porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). D'envergure nationale, il vise à accompagner et financer les projets de rénovation énergétique publique.

Le sous programme "Lum'ACTE" est dédié quant à lui aux enjeux de rénovation des parcs d'éclairage public. Il a pour objectif d'accompagner les collectivités dans la prise en compte de l'impact de l'éclairage public et dans l'optimisation de celui-ci.

Lum'ACTE



Adhérents à la compétence :
grâce à notre module, simplifiez vos démarches de réponses aux DT/DICT !

Le saviez-vous ?

Dans le cadre du transfert de la compétence éclairage public, le syndicat met à disposition des adhérents un module simplifié de réponse aux déclarations de travaux (DT) et d'intentions de travaux (DICT).

Disponible via son espace sécurisé la collectivité peut en quelques clics répondre aux DT/DICT grâce à des formulaires pré-remplis. Le fond de plan réglementaire PCRS est utilisé. À noter que répondre aux DT/DICT est une obligation légale.

Alors qu'attendez-vous pour simplifier cette démarche ?

> Infos dans "aides en ligne" de votre espace adhérent.

C'est dans ce cadre que le Te61 a été retenu pour une étude portant sur l'ensemble du parc d'éclairage public du syndicat.

Entièrement financée par Lum'Acte, cette prestation permettra d'identifier et de mesurer les éventuelles nuisances lumineuses pour la biodiversité et d'y apporter des préconisations concrètes. C'est l'entreprise "DarkSkyLab", spécialisée dans ce domaine, qui réalise cet audit. Les conclusions seront transmises en fin d'année.

Le Territoire d'Énergie Orne était déjà engagé dans cette démarche puisqu'une action similaire a été réalisée en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Perche.

Géoréférencement



Au total 234 km de réseaux d'éclairage public

ont été géoréférencés par le Te61 et ses entreprises prestataires.



OPTIMISER LE MATÉRIEL EXISTANT POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES : Lumière sur...la commune de Bonsmoulins.



Le coeur de bourg

Tendre vers un éclairage public plus sobre énergétiquement ne rime pas nécessairement avec de gros investissements. Le Territoire d'Énergie Orne veille toujours à proposer les solutions les plus adaptées aux collectivités lui ayant transféré la compétence afin d'optimiser les coûts et les ressources tout en respectant les normes d'éclairage.

Un exemple avec la commune de Bonsmoulins qui a fait le choix d'opter pour l'installation de kits de remplacement Leds permettant ainsi de conserver les luminaires existants présents dans le centre-bourg. Au total 29 luminaires ont été changés.

- > Puissance des anciennes lampes : 170 W (par lampe)
- > Puissance des nouvelles lampes Leds : 56 W (par lampe)

La mise en place de ce système a permis de diviser par 3 la consommation globale d'énergie.

Rémalard-en-Perche :

La chaufferie et le réseau public de chaleur sont opérationnels.

En 2021, la commune de Rémalard-en-Perche a bénéficié d'une mission de conseil en énergie du Te61. Ce pré-diagnostic a permis de mettre en avant l'opportunité pour la municipalité de réaliser une chaufferie bois-énergie et un réseau de chaleur. Objectif : centraliser les moyens de production de chaleur et alimenter plusieurs de ses bâtiments publics en énergie renouvelable et locale.

En effet, la collectivité présente dans son centre-bourg un ensemble de bâtiments communaux et intercommunaux (mairie, écoles, salle des fêtes...) regroupés dans un périmètre relativement proche. C'est pourquoi la mise en place d'un réseau de chaleur semblait la mieux adaptée. Rémalard-en-Perche met à disposition le terrain au syndicat qui est propriétaire de la chaufferie et des installations dans le cadre de l'exercice de sa compétence "production et distribution de chaleur".

Après une phase de travaux qui a débuté en décembre 2023, la chaufferie est désormais en service. Elle se substitue aux chaudières à énergies fossiles et assure, au moyen d'une énergie locale et renouvelable, la fourniture de chaleur pour un total d'une dizaine de bâtiments publics.



- Puissance chaudière bois : 230 kW
- Puissance chaudière gaz de secours : 510 kW

Réseau de chaleur :

- 330 mètres linéaires de réseau
- 12 bâtiments publics desservis (mairie, écoles, cantine, salle des fêtes...)
- 4 000 m² à chauffer

Une opération réalisée avec le soutien financier de :



Zoom sur l'approvisionnement du bois qui alimente les chaufferies du Territoire d'Énergie Orne.

Le Te61 a choisi d'approvisionner ses chaufferies bois auprès de la SCIC Bois Bocage Énergie, acteur clé dans la valorisation des haies bocagères. Cette collaboration repose sur des critères exigeants : une ressource locale, gérée de manière durable, et du bois labellisé garantissant une traçabilité et une qualité optimale.

3 questions à... Rémy Picavet,

Directeur général de la SCIC Bois Bocage Énergie.



1. Pouvez-vous présenter la SCIC Bois Bocage Énergie ?

Bois Bocage Énergie est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif créée en 2006 pour pérenniser nos paysages bocagers. Nous structurons une filière équitable autour de trois axes : la gestion des haies (inventaire, plantation), le négoce de bois déchiqueté (énergie et paillage), et l'accompagnement à l'installation des chaufferies bois.



2. Pourquoi la haie bocagère est-elle essentielle dans le bois-énergie ?

Les haies bocagères apportent des bénéfices écologiques majeurs : elles protègent les sols, régulent l'eau et stockent du carbone. Dans l'Orne, territoire riche en bocage, elles offrent aussi une ressource renouvelable précieuse. Avec la marque 'Label Haie', nous avons produit 2 000 tonnes de bois certifié en 2023-2024, répondant à des besoins locaux tout en préservant cet écosystème.



3. Quel est l'intérêt de travailler avec le Te61 ?

Le Te61 est un partenaire évident pour la SCIC. Depuis 2022, nous alimentons plusieurs de ses chaufferies bois avec notre bois labellisé. Cette collaboration illustre notre vision commune : valoriser durablement les ressources locales pour répondre aux besoins des collectivités. En utilisant du bois local certifié, les collectivités maîtrisent leurs coûts énergétiques, leur empreinte carbone et soutiennent l'économie locale. C'est un cercle vertueux qui conjugue transition énergétique et préservation de l'environnement.



Une Société d'Économie Mixte Locale Ornaise au service du territoire.

Le saviez-vous ?

Le Territoire d'Énergie Orne a créé en 2021, en partenariat avec la Caisse d'Épargne, le Crédit Mutuel et le SofiNormandie SAS, une Société Économie Mixte Locale (SEML). Baptisée Éner61 cette structure permet d'associer des capitaux privés et publics afin d'aller plus loin et plus vite en matière de production d'énergies renouvelables sur le département. Le syndicat y est l'actionnaire majoritaire (85% de parts) et ses élus y sont représentés au sein du conseil d'administration. Ainsi, le Te61 reste le décideur principal au sein de cette entreprise.

Cet outil d'aménagement a pour objectif de permettre aux communes, aux EPCI et aux citoyens d'être acteurs de la transition énergétique de leur territoire en s'appuyant sur un porteur de projets public de confiance. Les champs d'actions d'Éner61 permettent de couvrir l'ensemble des énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, méthanisation, bois-énergie, mobilité bas-carbone et contribue au développement de projets locaux dès lors qu'ils sont validés techniquement et économiquement rentables.

Conseils énergétiques

Le Te61 complète son offre en proposant des simulations thermiques dynamiques.

Le syndicat propose depuis 2018 une mission de conseils énergétiques qui permet à la collectivité d'obtenir un bilan énergétique de ses bâtiments publics ainsi que des préconisations concrètes de travaux à réaliser. Aujourd'hui, le Territoire d'Énergie Orne souhaite aller plus loin dans l'accompagnement de ses adhérents en incluant la possibilité de créer une « Simulation Thermique Dynamique (STD) ».

Cette étude complémentaire vient renforcer le bilan initial et permet d'obtenir les données obligatoires pour prétendre à un certain nombre d'aides financières. Les agents du Te61 sont formés à l'utilisation d'un logiciel professionnel certifié qui offre de nombreuses possibilités de calculs de données (analyse du confort et des déperditions thermiques, modélisation 3D, calcul du dimensionnement d'un moyen de chauffage, cycle de vie d'un bâtiment...).



Exemple de modélisation de la mairie de Bagnoles de l'Orne Normandie analyse du confort thermique.



" Dans quel cas la simulation thermique dynamique est-elle nécessaire pour ma collectivité ? "

- Permet de quantifier les gains énergétiques des travaux prévisionnels.
- Pour la constitution de dossiers de demandes **d'aides financières/subventions** (Fonds vert...)
- Les données issues de la STD sont des outils techniques privilégiés permettant de déposer des dossiers dans le cadre du décret tertiaire.

GROUPEMENT D'ACHAT ÉNERGIE

Un soutien stratégique pour les collectivités.

Le Territoire d'Énergie Orne continue de se positionner comme un allié incontournable pour ses adhérents dans la gestion de leurs besoins énergétiques. Alors que le marché de l'énergie connaît une volatilité sans précédent, le Te61 a renforcé son engagement pour sécuriser les achats d'énergie de ses membres.

Un nouveau marché 2026 - 2029

Le Te61 a récemment sollicité ses adhérents pour qu'ils se positionnent en vue du prochain marché pour la période 2026-2029. Ce groupement, fondé sur la mutualisation des besoins, permet de bénéficier de conditions tarifaires avantageuses et d'un cadre sécurisé dans un contexte économique incertain.

Les dispositifs mis en place en adhérant au groupement d'achat

- ✓ **Un accès facilité au marché d'achat groupé** : le syndicat a ouvert son marché à ses membres, leur permettant de bénéficier d'une meilleure compétitivité sur leurs contrats d'énergie.
- ✓ **Aides à l'obtention des dispositifs d'État** : les adhérents ont été accompagnés dans la compréhension et l'obtention des aides gouvernementales, comme le bouclier tarifaire, pour amortir l'impact des hausses.
- ✓ **Réunions d'information annuelles** : une rencontre annuelle permet de faire le point sur l'évolution des marchés et les stratégies à adopter.
- ✓ **Gestion de la relation fournisseur** : le Te61 a épaulé ses adhérents dans leurs échanges avec les fournisseurs.
- ✓ **Mise en place de pénalités** : afin de protéger les intérêts de ses adhérents, des pénalités seront appliquées en cas d'écarts contractuels.





Philippe Auvray, Philippe Challier, Jean Leclerc et Daniel Bigeon ont reçu une médaille et un diplôme pour leurs années de service dévouées au sein du syndicat.

10 ANS AU SERVICE DE L'ÉNERGIE

Le vendredi 27 septembre 2024, le Territoire d'Énergie Orne a fêté ses 10 ans lors d'un événement marquant à la Maison de l'énergie, en présence de Monsieur Sébastien Jallet, Préfet de l'Orne, Madame Véronique Louwagie qui représentait le Conseil Départemental de l'Orne et de nombreux élus locaux. Ce moment a permis de revenir sur l'histoire du syndicat et de saluer son rôle essentiel dans l'accompagnement des collectivités dans leur transition énergétique.

Le Président Philippe Auvray a profité de cette célébration pour retracer les grandes étapes du syndicat et saluer le travail des élus et des 36 agents qui forment aujourd'hui une véritable « boîte à outils » pour les collectivités locales. À cette occasion, des Présidents de différents syndicats d'énergie ont pu remettre les médailles de l'énergie à des élus investis depuis plus de 20 ans, soulignant leur dévouement et leur rôle clé dans les réalisations du Te61.



En juin dernier, la classe d'Hauterive était invitée à Paris pour la remise des prix nationale, un moment inoubliable pour les élèves et leur enseignante.

LES ÉCOLOUSTICS

Engagez vos écoles dans la transition énergétique !

Le Te61 lance une nouvelle édition du concours " Les Écoloustics", destiné aux élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e).

Ce concours vise à sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de la transition énergétique. Les élèves doivent produire un support (maquette, vidéo, jeu, reportage...) qui illustre leurs recherches sur les énergies renouvelables, les économies d'énergie et les initiatives possibles pour leur commune.

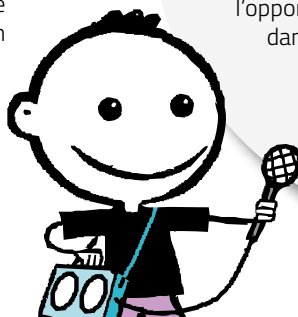
Depuis sa création, trois classes de l'Orne ont remporté le concours national, une preuve de la créativité et de l'implication des écoles du département.

*Elus locaux,
nous comptons sur vous !*

Pourquoi parler de ce concours aux enseignants ?

Les élus locaux jouent un rôle fondamental dans la réussite de ce projet éducatif. En relayant l'information auprès des écoles de votre commune, vous donnez l'opportunité aux enseignants d'impliquer leurs élèves dans une démarche éducative riche et engagée.

Pour en savoir plus sur le concours ou télécharger le dossier d'inscription, rendez-vous sur www.te61.fr





LE Te61 ACCUEILLE LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADEME.

Philippe Auvray a eu l'honneur de recevoir Sylvain Waserman, Président Directeur Général de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), à la maison de l'énergie. Cette visite exceptionnelle s'est déroulée en présence de Monsieur Jallet, Préfet de l'Orne et de Monsieur Bitz, Sénateur et de nombreux élus locaux. Deux temps forts ont jalonné cet événement :

La maison de l'énergie, vitrine de la transition énergétique

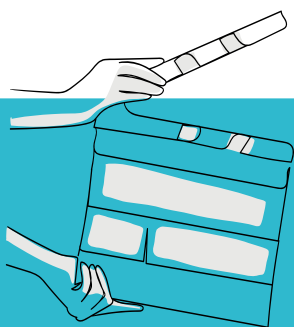
Tout d'abord Monsieur Waserman a pu découvrir l'exposition "le mix énergétique dans l'Orne et en Normandie" qui a pour vocation d'accueillir les scolaires dès le CM1. Le Président Philippe Auvray a rappelé l'engagement du syndicat dans la sensibilisation des différents publics à la compréhension des énergies renouvelables.

Un temps d'échange privilégié avec les élus ornaï

Une trentaine d'élus locaux (maires et délégués syndicaux) ont été conviés par le Territoire d'Énergie Orne à participer à cette rencontre. Ainsi monsieur Waserman a présenté à l'assemblée réunie en plénière les principales missions de l'ADEME, notamment le réseau "Élus pour Agir".

Un dialogue ouvert a permis aux élus d'exprimer leurs diverses préoccupations notamment sur les sujets liés à la méthanisation et au bois-énergie. Monsieur Waserman a apporté des réponses claires et précises, soulignant l'importance d'un encadrement rigoureux de ces filières tout en réaffirmant leur rôle essentiel dans la transition énergétique. Il a également insisté sur la nécessité d'un dialogue constant avec les citoyens pour garantir l'acceptabilité des projets énergétiques.

L'après-midi s'est clôturée par la signature d'une convention portant sur la collaboration entre l'ADEME et le Te61 sur la réalisation de chaufferies bois-énergie et de réseaux de chaleurs.



>> Découvrez la maison de l'énergie en vidéo !

Plongez au cœur de la transition énergétique avec notre nouveau clip de présentation de la maison de l'énergie, disponible sur notre chaîne Youtube et notre site internet www.te61.fr.

Un aperçu de notre showroom pédagogique, des animations interactives, et des installations innovantes pour comprendre les énergies renouvelables et les défis énergétiques de demain.

N'hésitez pas à le partager autour de vous !

TEMPÊTE CAETANO : LE TE61 MOBILISÉ POUR RÉTABLIR L'ÉLECTRICITÉ DANS L'ORNE.



Jeudi 21 novembre, la tempête Caetano a frappé l'Orne en combinant vents violents et neige collante. Ces conditions ont entraîné d'importants dégâts sur les réseaux électriques, privant 35 000 foyers ornaï d'électricité. Plus de 70 départs HTA ont été touchés, nécessitant une mobilisation immédiate.

Une intervention rapide et coordonnée

Le Te61 a assuré la coordination entre les équipes techniques, les collectivités et les entreprises partenaires, tout en informant les élus sur l'avancée des travaux.

BON À SAVOIR

Dans le cas où vous auriez subi une coupure d'électricité d'une durée supérieure à 5 heures, vous bénéficiez d'un dédommagement forfaitaire défini sur la base de la puissance souscrite par tranche de 5 heures consécutives de coupure d'électricité. Un avoir sur votre prochaine facture d'électricité se fera automatiquement.